



## Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents des Hautes-Alpes

Avec le soutien de la C.A.F des Hautes-Alpes, de la M.S.A Alpes Vaucluse et de la D.D.C.S.P.P des Hautes-Alpes.



# APPEL A PROJETS 2021

## Actions de soutien à la Parentalité



Le réseau a pour but de soutenir les actions en cohérence avec la Charte nationale des initiatives pour l'écoute, l'appui et l'accompagnement des parents, dont les engagements sont rappelés ci-après.

De manière très générale, la parentalité c'est « la discussion, la conversation, la rencontre des adultes à propos de l'enfant ». La parentalité c'est permettre à un enfant de grandir, d'être peu à peu autonome et de devenir adulte ; et l'accompagnement à la parentalité consiste à soutenir, si besoin, les parents face à leurs questionnements et/ou difficultés devant le développement, les évolutions, les comportements de leur enfant dans son chemin vers sa vie d'adulte.



**Les actions de soutien à la parentalité portées par le REAAP s'inscrivent dans la stratégie nationale de soutien à la parentalité « Dessine-moi un parent » dont la mise en œuvre pour 2018-2022 a été lancée par Madame Agnès Buzin, ministre des solidarités et de la santé en juin 2018.**

**Elles sont en cohérence avec les priorités définies dans le cadre du Schéma Départemental des Services aux Familles des Hautes-Alpes 2017- 2021 et la Convention d'Objectifs et de Gestion liant la CNAF et l'Etat pour la période 2018 - 2022.**

## CHARTRE DES INITIATIVES POUR L'ÉCOUTE, L'APPUI ET L'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS

Les REAAP mettent en réseau tous ceux qui contribuent à conforter les parents dans leur rôle structurant vis-à-vis de leurs enfants.

Au-delà de susciter les occasions de rencontre et d'échanges entre les parents, ils tendent à mettre à leur disposition des services et des moyens leur permettant d'assumer pleinement, et en premier, leur rôle éducatif.

Dans ce cadre, les partenaires du REAAP et les responsables des actions de soutien à la parentalité adhérant à cette chartre s'engagent à :

**-1-** Valoriser prioritairement les rôles et les compétences des parents : responsabilité et autorité, confiance en soi, transmission de l'histoire familiale, élaboration de repères, protection et développement de l'enfant.

**-2-** Veiller à la prise en compte de la diversité des structures familiales, des formes d'exercice de la fonction parentale et de la reconnaissance de la place de chacun des parents en tant qu'éducateur de son enfant.

**-3-** Favoriser la relation entre les parents et dans cet objectif privilégier tous les supports où les parents sont présents, en particulier le cadre associatif.

**-4-** Encourager les responsables des lieux et des structures fréquentées par les parents à accueillir ou susciter de nouvelles initiatives. Ils garantissent l'ouverture de ces lieux à tous les parents, en recherchant la fréquentation de publics issus de milieux différents, de générations et de catégories socioprofessionnelles et culturelles diverses.

**-5-** Respecter dans le contenu et la mise en œuvre des actions développées, dans le cadre des REAAP, le principe de neutralité politique, philosophique et confessionnelle. Respecter les principes de la chartre de la laïcité de la branche Famille et de ses partenaires.

**-6-** S'inscrire dans un partenariat le plus large possible sans toutefois se substituer aux partenaires et aux dispositifs de droit commun intervenant dans l'appui à la parentalité.

**-7-** Prendre appui sur un réseau mobilisable et compétent de parents, de bénévoles et de professionnels très divers qui partagent l'engagement d'accompagner les familles, dans le respect des personnes et de leur autonomie, et qui s'appuient sur les connaissances disponibles.

**-8-** Participer à l'animation départementale. Participer à la construction d'un système d'animation partagée qui permette une circulation des informations, l'évaluation des actions, une capitalisation des savoir-faire, la transparence, la rigueur, la visibilité et un fort développement de ce mouvement.

*Tout porteur de projet s'engage à respecter les principes de la Charte et à intégrer le logo du REAAP sur les supports de communication.*

En 2021, le financement des actions du REAAP repose sur les crédits de la CAF 05, de la MSA Alpes Vaucluse et éventuellement du Conseil Départemental 05.



## **LES CONDITIONS D'INSTRUCTION**

- 1/ Tout dossier incomplet ne sera pas étudié
- 2 / Tout nouveau porteur de projet est invité à se rapprocher de son animateur de territoire (liste ci-après)
- 3/ Les demandes concernant une action qui se renouvelle, qu'elle ait été financée ou pas dans le cadre du REAAP05, seront instruites à la condition que l'évaluation de l'année précédente soit transmise à la Caf des Hautes-Alpes avant 1<sup>er</sup> février 2021.

**SAISIE DES DOSSIERS SUR ELAN  
DATE LIMITE DE SAISIE DE LA DEMANDE :  
Au plus tard le Dimanche 31 janvier 2021**

## **ORGANISATION DE L'APPEL A PROJETS REAAP05 2021**

**15/12/2020**

Appel à projets en ligne sur le site [www.caf.fr](http://www.caf.fr) et [www.hautes-alpes.gouv.fr](http://www.hautes-alpes.gouv.fr)

## **PORTEURS D' ACTIONS REAAP05**



Le dépôt des demandes de financement 2021 doit obligatoirement être réalisé sur l'Espace en Ligne pour l'accès aux Aides en action sociale – ELAN

Pour accéder, saisir directement l'adresse url du site dans votre barre de recherche :

<https://elan.caf.fr/aides>.



GUIDE Usagers  
CNAF.pdf

Passer par les pages locales de votre « caf.fr »  
Le site sera accessible jusqu'au 31 janvier 2021.

## ✚ Les objectifs de chaque projet :

- S'inscrire dans la réalité des besoins exprimés / repérés au sein de son territoire
- Aider les parents en prenant appui sur leurs savoir-faire et ressources. Les parents sont les acteurs privilégiés des réseaux. Les professionnels interviennent en appui en apportant des compétences particulières
- Conforter la place des parents au cœur du système d'éducation de leur enfant
- Favoriser le développement du lien social entre parents
- Se situer dans une logique de prévention
- Développer des actions qui permettent l'acceptation de la diversité des formes d'exercice de la fonction parentale et éviter toute stigmatisation
- Participer à la réflexion collective sur les thèmes relatifs à la fonction parentale

## ✚ Les critères d'appréciation :

- **Proposer une action réalisable au vue des règles sanitaires en vigueur (annexe 1 du décret du 29 octobre 2020 ou dernière publication officielle).**
- Construire une démarche qui suscite et accompagne l'implication des parents dans la conduite et le développement de l'action
- S'inscrire dans la réalité des besoins exprimés/repérés au sein de son territoire
- S'inscrire dans une dynamique de réseau et d'articulation sur un territoire donné
- Proposer des intervenants (parents, bénévoles et professionnels) compétents en terme d'écoute et d'animation ; veiller à leur formation et à leur offrir un espace de parole et de distanciation
- Faire piloter le projet par un acteur clairement identifié
- Proposer des actions à caractère collectif et à « taille humaine »
- Garantir l'ouverture de l'action : possibilité d'anonymat, accessibilité (notamment financière), autonomie dans le rythme de la participation
- Mettre en place les outils nécessaires à l'évaluation de l'action, afin notamment d'en évaluer la pertinence et de valoriser son impact sur les parents, les familles
- Organiser les possibilités d'évolution de l'action

## ✚ Les priorités dans le département :

Une enquête de besoins sur les préoccupations parentales a été conduite entre avril et mai 2015, par les animateurs du REAAP 05. Le Comité de programmation s'y référencera et portera une attention particulière :

- aux projets visant à renforcer les liens parents enfants et répondant aux thématiques repérées
  - L'Autorité, les limites, les règles - grande thématique - qui rejoint par certains aspects les deux thématiques suivantes.
  - L'utilisation des écrans.
  - La relation aux autres (relation aux parents, dans le cadre d'une fratrie, avec les pairs ...).
  - La scolarité et plus particulièrement la relation famille/école
  - La santé et les rythmes de l'enfant
  - Les consommations et les conduites à risques
  - Les recompositions familiales, monoparentalité et homoparentalité
- aux nouveaux projets ou aux nouveaux porteurs de projet
- aux territoires non couverts

## ✚ Les actions doivent répondre au référentiel national de financement



1-Referentiel\_national\_de\_financement\_a

Nous vous invitons à prendre connaissance de ce référentiel et nous attirons votre attention sur les points relatifs à la mobilisation de co-financement et à la typologie des actions pouvant être financées.

### POUR EN SAVOIR PLUS, ETRE ACCOMPAGNE DANS L'ELABORATION DE VOTRE ACTION ET DEPOSER VOTRE DOSSIER/DEMANDE DE FINANCEMENT

#### Les animateurs de territoire REAAP05 : Accompagnement des actions de soutien à la parentalité

|  |   |
|--|---|
| <b>Animateur de territoire REAAP05 - Gapençais</b><br>Julien Le Martelot, ADELHA<br>04 92 46 82 55<br><a href="mailto:julien.lemartelot@laligue-alpesdusud.org">julien.lemartelot@laligue-alpesdusud.org</a>                       | <b>Animateur de territoire REAAP05 - du Briançonnais - Pays des Ecrins</b><br>Christophe Fialon, MJC – centre social Briançon<br>04 92 21 25 76<br><a href="mailto:mjc.christophef@wanadoo.fr">mjc.christophef@wanadoo.fr</a> |
| <b>Animateur de territoire REAAP05 - Queyras et Guillestrois</b><br>Amélie Groleaud, ACSSQueyras<br>04 92 46 69 00<br><a href="mailto:famille.acssq@queyras.org">famille.acssq@queyras.org</a>                                     | <b>Animatrice de territoire REAAP05 - Embrunais</b><br>Elisabeth Merighi, Association Euroscope<br>04 92 20 69 75<br><a href="mailto:euroscopeasso@orange.fr">euroscopeasso@orange.fr</a>                                     |
| <b>Animatrice de territoire REAAP05 - Champsaur - Valgaudemar</b><br>Lise Cabaussel, Centre social Planète Champsaur,<br>04 92 49 98 69 / 04 92 55 97 11<br><a href="mailto:lise@planetechampsaur.fr">lise@planetechampsaur.fr</a> | <b>Animateur de territoire REAAP05 – Serrois - Laragnais</b><br>Camille Aimard, L'île aux enfants<br>04 92 67 00 52<br><a href="mailto:ram.ileauxenfants@orange.fr">ram.ileauxenfants@orange.fr</a>                           |
| <b>Animatrice de territoire REAAP05 – Buëch Dévoluy</b><br>Caroline Bellon, Centre social rural Emile Meurier, 04 92 58 16 58<br><a href="mailto:csveynes.famille@free.fr">csveynes.famille@free.fr</a>                            |   |

## Centres ressources et d'informations aux bénévoles (CRIB) : Accompagnement à la méthodologie du dossier

### **ADELHA – Ligue de l'enseignement**

2 avenue de Lesdiguières – 05000 GAP  
Tel : 04 92 56 02 03 [adelha@laligue-alpesdusud.org](mailto:adelha@laligue-alpesdusud.org)  
Site [www.laligue-alpesdusud.org](http://www.laligue-alpesdusud.org)

### **ADSCB**

35 rue Pasteur – 05100 BRIANCON  
Tel : 04 92 20 32 31  
[adscb@free.fr](mailto:adscb@free.fr) Site <http://adscb.free.fr>